



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100812

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/10/2024 16H13 C:005300 I:39349
V/REF : 964590
V/Email reçu le Jeudi 10/10/2024 a 16H13

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 03274
IMMEUBLE : LES ABRETS -3274
19A/689, RUE BAYARD
LES ABRETS AU GUILLET
38490 LES ABRETS EN DAUPHINE

Vaulx en Velin, le 22 Octobre 2024

Référence Marché: M_230260003-1
LOCALISATION : ALLEE N689 RUE BAYARD - CONTACTER L'ASCENSORISTE ORONA TEL 09 71507190
APPAREIL N° 629989
MOTIF : SUITE REF 9/10/2024 A 10H12
INTERVENIR POUR UN POMPAGE EAU DANS FOSSE ASCENSEUR
Donneur d'ordre : M. C. ARNAUD

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou avec pompes a vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel a eau.

LE 14/10 A 14H00 :
POMPAGE DE LA FOSSE ASCENSEUR

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 14/10/24 a 17H35 _ Envo i (CR/AB)

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	CU0003-Ffait Pomp./nett.fosses <=2m3	2	115,02	115,02
2,00	CU0004-Suppl.Pomp./nett.fosses >2m3/M3	2	75,01	150,02
TOTAL H.T.				265,04
T.V.A. a 10,00%				26,50
TOTAL T.T.C.En EURO				291,54

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100812

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 964590 du 10/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

689 Rue Bayard

38490 LES ABRETS EN DAUPHINE

Référence de la Demande

THCPLOPCI Txv hors contra Plomberie

Partie cne int.

1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230260003-1

03274-00002 LES ABRETS 8 Coll PLUS / 5 Coll
PLAI + 13 GAR

Délai

Date limite exécution : 25/10/2024

Observations

CONTACTER STE ORONA AU

09 72 50 71 90

APPAREIL N° 629989

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0003 POMPAGE EAU DANS FOSSE ASCENSEUR compris remise en centrale de traitement (sceptique, hydro-carbure etc)	1,00	125,03	125,03	12,50	137,53
				Total H.T.	125,03
				Total TVA	12,50
				Total TTC	137,53

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILLAUD JOSIANE le 10/10/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **689 Rue Bayard 38490 LES ABRETS EN DAUPHINE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **10/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 964590